PROCEDURES ADAPTEES

RÉGION RÉUNION
www.regionreunion.com

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Région RéunionCorrespondant : M. Conseil Régional Le Président, Hôtel de Région Pierre Lagourgue, avenue René Cassin - BP 67190 - 97801 Saint-Denis - Tél. : 02 62 48 70 00 - Courriel : marches@cr-reunion.fr - Adresse Internet :
http://www.marches-publics.regionreunion.com
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :
★ Services généraux des administrations publiques
Objet du marché : **Réhabilitation du lycée Horizon - Lot 6 Cloisons - Faux plafonds**
Type de marché de travaux : conception réalisation
Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :
★ Objet principal : 45421152
Lieu d'exécution et de livraison : Saint-Denis Ile de La Réunion
Code NUTS : FR940
L'avis implique un marché public
Caractéristiques principales :
★ Des variantes seront-elles prises en compte : non
★ Réhabilitation du lycée Horizon - Lot 6 Cloisons - Faux plafonds
★ Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les travaux comprennent principalement et de façon non exhaustive :
- les travaux de cloisonnement et d'encoffrement
- la fourniture et pose de faux plafonds
Prestations divisées en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un seul lot
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les sommes dues au présent marché seront payées par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures correctement émises et après vérification du service fait, au compte ouvert au nom du titulaire dont les coordonnées figurent dans l'acte d'engagement.
Pour la Région, le comptable assignataire est Monsieur le Payeur régional.
Conformément au décret 2013-269 du 29 mars 2013 et notamment son article 8, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.
Les intérêts moratoires courent à compter du jour suivant l'échéance prévue au contrat ou à l'expiration du délai de paiement jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse.
Les intérêts moratoires appliqués aux acomptes ou au solde sont calculés sur le montant total de l'acompte ou du solde toutes taxes comprises, diminué de la retenue de garantie, et après application des clauses d'actualisation, de révision et de pénalisation.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Conformément aux dispositions de l'article 45 III alinéa 2 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, en cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.
Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.
Par application des dispositions de l'article 45 V du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter pour ce marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements et en qualité de membres de plusieurs groupements.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro
Conditions de participation :
★ Critères de sélection des candidatures : Seuls sont ouverts, les plis qui ont été reçus au plus tard à la date et l'heure limites de remise des offres.
Conformément aux dispositions de l'article 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, l'examen des candidatures s'effectue comme suit :
- si le Pouvoir Adjudicateur constate que des pièces ou informations dont la présentation était réclamée au titre de la candidature sont absentes ou incomplètes, il peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai approprié et identique pour tous ;
- le Pouvoir Adjudicateur vérifie les informations qui figurent dans la candidature, y compris en ce qui concerne les opérateurs économiques sur les capacités desquels le candidat s'appuie ;
- le Pouvoir Adjudicateur peut demander au candidat de compléter ou d'expliquer les documents justificatifs et moyens de preuve fournis ou obtenus.
Au terme de l'examen des candidatures, le Pouvoir Adjudicateur déclare irrecevables :
- Les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Les candidatures pour lesquelles les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'acheteur n'ont pas été produits dans le délai imparti ;
- Les candidatures qui ne disposent pas de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ou des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché ;
Le Pouvoir Adjudicateur sélectionne les candidatures aptes à exercer l'activité professionnelle, disposant de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché.
★ Situation juridique - Références requises : Lettre de candidature ou DC1 indiquant les noms et les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ainsi que les coordonnées du candidat, et en cas de groupement, la forme du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que les habilitations nécessaires pour représenter les candidats membres du groupement si l'offre n'est pas signée par l'ensemble des membres qui le compose.
- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager les candidatures.
- La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.
2) Une déclaration sur l'honneur
Chaque candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :
- n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (cf. imprimé DC1).
- être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (cf. imprimé DC1).
3) Aptitude à exercer l'activité professionnelle
- La copie du bulletin d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou un document équivalent notamment lorsque le candidat est étranger ;
★ Capacités économique et financière - Références requises :
Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisées au cours des trois (3) derniers exercices (cf. imprimé DC2).
Pour les entreprises créées après le 1er janvier de l'année de lancement de la consultation le récépissé du dépôt de déclaration auprès du Centre de Formalités des Entreprises justifiera l'absence de déclaration concernant le chiffre d'affaires. Dans ce cas, l'entreprise est autorisée à justifier sa capacité financière par tous moyens, notamment par une déclaration appropriée de banques.
★ Référence professionnelle et capacité technique - Références requises :
Une liste des principaux travaux de même nature fournis au cours des 3 dernières années.
Les prestations effectuées sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'entreprise. (cf. imprimé DC2).
- Une déclaration sur les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années (cf. imprimé DC2).
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour réaliser le marché
Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il est tenu de produire d'une part pour chacun de ces opérateurs les mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et d'autre part un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché.
Marché réservé : Non
La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
★ Lot 6 : prix des prestations (60 %)
★ Lot 6 : Valeur technique (40 %)
★ Pas d'enchère électronique
Type de procédure : Procédure adaptée
Date limite de réception des offres : **17 juillet 2017 à 12 h 00**
Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 20170112
Renseignements complémentaires : L'heure de la date limite de la réception des offres est basée sur l'heure Réunion (+4 GMT)
Le Dossier Consultation des Entreprises (DCE) est disponible par téléchargement sur la plateforme dématérialisée de la Région Réunion
https://marches-publics.regionreunion.com.
Les entreprises n'ont plus l'obligation de s'identifier sur la plateforme dématérialisée de la Région Réunion lors du retrait du DCE, mais nous attirons l'attention du candidat sur le fait que l'absence d'identification implique l'impossibilité pour la Collectivité de l'alerter sur les éventuelles modifications apportées au DCE en cours de consultation.
La durée du marché court à partir de l'ordre de service de démarrage des travaux et non à compter de la notification du marché.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 juin 2017
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Les documents sont à télécharger sur la plateforme dématérialisée de la Région Réunion, tél. : 02 62 48 72 29, adresse Internet :
https: //marches-publics.regionreunion.com
Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Hôtel de Région, avenue René Cassin, 97490 Sainte-Clotilde, tél. : 02 62 48 72 29, adresse Internet :
https: //marches-publics.regionreunion.com
Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres sont à déposer soit au bureau du courrier à la Région Réunion soit sur la plateforme dématérialisée
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Saint-Denis de La Réunion, 27, rue Félix-Guyon - CS 61107, 97404 Saint-Denis, tél. : 02 62 92 43 60, télécopieur : 02 62 92 43 62, courriel :
greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Saint-Denis de La Réunion, 27, rue Félix-Guyon - CS 61107, 97404 Saint-Denis, tél. : 02 62 92 43 60, télécopieur : 02 62 92 43 62, courriel :
greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr
Nature et désignation des lots :
Lot(s) 6 Cloisons - Faux plafonds
Travaux de cloisonnement, de faux plafonds et d'encoffrement
C.P.V. - : Objet principal : 45421141
Durée du lot ou délai d'exécution : 14 mois à compter de la notification du marché

923587

SOMMAIRE

marchés publics

APPELS D'OFFRES

★ **DÉPARTEMENT DE LA REUNION**
Fourniture de petits matériels et de produits d'entretien courants pour les besoins de la collectivité au titre de la période 2018-2022 (Réf. 623627)
★ **LA CREOLE**
Fourniture de compteurs et de matériels pour la radiorelève pour le service d'eau potable de la Régie (Réf. 623649)

À consulter également sur :
www.officiel.re

Cie Réunionnaise des Eaux

AVIS DE MARCHE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence
SECTION I : Pouvoir adjudicateur
I.1) Nom et adresses
La Créole (Cie Réunionnaise des Eaux), 8, route de Savanna, 97460 SAINT-PAUL, Point(s) de contact : Cellule des Marchés publics, Téléphone : (+33) 262 32 30 35, Courriel : s.hisnard@lacreole.re, Fax : (+33) 262 33 45 38, Code NUTS : FR940
Adresse(s) Internet :
Adresse principale : http://www.lacreole.re/
Adresse du profil acheteur : http://regie-lacreole.e-marchespublics.com
I.2) Procédure conjointe
I.3) Communication
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante :
http://regie-lacreole.e-marchespublics.com
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
Autre adresse :
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
Au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
A l'adresse suivante :
I.4) Type de pouvoir adjudicateur
Autre type : Service public industriel et commercial
I.5) Activité principale
Autre activité : Eau potable et assainissement des eaux usées
SECTION II : Objet
II.1) Etendue du marché
II.1.1) Intitulé : **Accord-cadre à bons de commande de fourniture de compteurs et de matériels pour la radiorelève pour le service d'eau potable de La Régie**
Numéro de référence : Sera attribuée ultérieurement.
II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 38421100.
II.1.3) Type de marché
Fournitures
II.1.4) Description succincte : La présente consultation est lancée par la Régie publique " La Créole - Compagnie Réunionnaise des Eaux " et concerne la fourniture de compteurs d'eau et d'accessoires ainsi que du matériel de télérelève par radio et GPRS pour les différents services de la Régie.
II.1.5) Valeur totale estimée :
Valeur hors TVA : 400 000 euros
II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : Non
II.2) Description
II.2.1) Intitulé :
Lot n° :
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 38421100.
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FR94
Lieu principal d'exécution : Commune de Saint-Paul, Ile de La Réunion.
II.2.4) Description des prestations : Marché de fourniture de compteurs d'eau et d'accessoires ainsi que du matériel de télérelève par radio et GPRS pour les différents services de la Régie.
II.2.5) Critères d'attribution
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : 400 000 €.
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est passé pour une durée de un (1) an à compter de sa date de notification. Il est reconductible pour trois (3) périodes de un (1) an et pour une durée maximale de quatre (4) ans. Sauf stipulation contractuelle contraire de l'entité adjudicatrice, la reconduction est tacite.
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non
II.2.11) Information sur les options
Options : non
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires : L'accord-cadre à bons de commande comprend un montant minimum de 10 000 euros HT et un montant maximum annuel de 400 000 euros HT.
SECTION III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique
III.1) Conditions de participation
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions : Dans le cadre du dispositif " MPS ", certains éléments standards de la candidature sont récupérés dans le formulaire " MPS " sur la base du seul numéro SIRET, complétés par les documents de candidature spécifiques demandés dans la réponse électronique.
Les candidats ne souhaitant pas expérimenter " MPS " :
Pour les justificatifs de la candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 et DC2, ou le document unique de marché européen (DUME) dûment complétés.
Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
- lettre de candidature (LC) ou imprimé DC1.
- document relatif au pouvoir indiquant le nom et la qualité de la personne signataire ayant pouvoir d'engager l'entreprise, et en cas de groupement, les documents relatifs au pouvoir donné par les cotraitants à cette personne.
III.1.2) Capacités économique et financière
Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration du candidat, chiffre d'affaires des 3 dernières années concernant les prestations du présent marché (ou imprimé DC2)
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
III.1.3) Capacités technique et professionnelle
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels locaux du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identités professionnelles ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - Fournir les attestations sanitaires concernant les compteurs.
III.1.5) Informations sur les marchés réservés :
III.2) Conditions liées au marché
III.2.1) Information relative à la profession
III.2.2) Conditions particulières d'exécution :
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché
III.2.4) Marché éligible au MPS
La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui
SECTION IV : Procédure
IV.1) Description
IV.1.1) Type de procédure
Procédure concurrentielle avec négociation
IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier
IV.1.5) Information sur la négociation
IV.1.6) Enchère électronique :
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
IV.2) Renseignements d'ordre administratif
IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
12 juillet 2017 à 12 h 00
IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :
SECTION VI : Renseignements complémentaires
VI.1) Renouvellement
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
VI.2) Informations sur les échanges électroniques
VI.3) Informations complémentaires
Le présent avis constitue un appel à candidature.
La procédure négociée se déroulera donc en phases successives, à l'issue desquelles certains candidats peuvent être éliminés en application des critères de sélections mentionnés dans le présent avis.
- phase n° 1 candidature : sélection de candidatures sur la base du niveau minimum des capacités techniques et professionnelles mentionnées ci-après ; certaines candidatures pourront être éliminées ;
- phase n° 2 offre : les candidats sélectionnés seront invités à négocier. Il y aura 1 (un) tour de négociation minimum.
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif - Secrétariat du greffe, 27, rue Félix-Guyon B.P. 202, 97488 SAINT-DENIS CEDEX
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :
Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges des marchés publics, 21, rue Miollis, 75015 PARIS,
Téléphone : (+33) 1 44 42 63 43, Fax : (+33) 1 44 42 63 37,
VI.4.3) Introduction de recours :
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - délai de recours de droit commun : 2 mois à compter de la notification de la décision contestée.
- délai de recours pour le référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat.
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 27 juin 2017.

LE REPRESENTANT DE
L'ENTITE ADJUDICATRICE
ET LE DIRECTEUR DE LA CREOLE
P. PELLEGRINI

623649

DÉPARTEMENT de la Réunion
www.cg974.fr

Le Département simplifie la réponse des entreprises à ses marchés.
Vous pouvez télécharger les DCE et remettre une offre électronique sur http://marchespublics.cg974.fr
Le dossier de candidature est simplifié : seul l'attributaire aura à remettre un dossier complet.
Aucune signature électronique n'est imposée.

AVIS DE PUBLICITE

DEPARTEMENT DE LA REUNION
Mme Nassimah DINDAR
Présidente du Conseil départemental
Direction de la Commande publique
31, rue de Paris
97400 SAINT-DENIS
Tél. : 02 62 58 66 70
Référence acheteur :
17FF-DMG-0374-W
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Objet : **Fourniture de petits matériels et de produits d'entretien courants pour les besoins de la collectivité au titre de la période 2018-2022**
Procédure : Procédure ouverte
Forme de la procédure :
Division en lots : oui
Lot N° 1 - Papiers hygiéniques et essuie mains
Lot N° 2 - Produits d'entretien des sols
Lot N° 3 - Produits d'entretien des surfaces
Lot N° 4 - Produits d'entretien des sanitaires
Lot N° 5 - Liquide vaisselle et savon
Lot N° 6 - Bombes aérosols
Lot N° 7 - Tapis d'entrée
Lot N° 8 - Sacs poubelles
Lot N° 9 - Produits d'entretien écologiques
Lot N° 10 - Chariot d'entretien
Lot N° 11 - Distributeurs
Lot N° 12 - Petits matériels de nettoyage des sols et des vitres
Lot N° 13 - Poubelles et seaux
Lot N° 14 - Petits matériels ergonomiques de nettoyage des sols et des vitres
Lot N° 15 - Produits d'entretien écologique zéro chimie
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : **03/08/17 à 15 h 00 heure locale de l'acheteur au plus tard,** (soit le 03/08/17 à 13 h 00 heure de Paris au plus tard)
Envoi à la publication le :
27/06/2017
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://marchespublics.cg974.fr

623627

VENTES AUX ENCHERES

Maître
Danielle CUVELIER
Huissier de justice à St-Benoît
7, rue des Dahlias (0692 86 22 33)
(www.cuvelier-huissier-reunion.com)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE
de l'association Ecole de musique -
A la demande de SELARL HIROU

Le vendredi 30/06/2017 à partir de 11 h au 327, rue de la République, Plaine-des-Palmistes divers mobiliers, matériels de bureau et informatiques, accessoires de musique (micros, instruments de musique, table de mixage etc.) - Vente en un seul lot.
La visite se fera à 10 h 30.
Vente en l'état exclusivement au comptant. Règlement espèces maximum 1 000 €, chèque ou carte bancaire - FRAIS EN SUS.
Enlèvement immédiat et impératif le jour même après la vente.

623581

Maître
Danielle CUVELIER
Huissier de justice à St-Benoît
7, rue des Dahlias (0692 86 22 33)
(www.cuvelier-huissier-reunion.com)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE
DE LA SARL BRICO SAINT-ANDRE
A la demande de
SELARL Franklin BACH

Le samedi 1/07/2017 à partir de 9 h 30 au magasin 1 029, avenue de Bourbon à ST-ANDRE : divers mobiliers, matériels informatiques, un stock de quincailleries diverses
La visite se fera à 9 h
Vente en l'état exclusivement au comptant. Règlement espèces maximum 1 000 €, chèque ou carte bancaire - FRAIS EN SUS
Enlèvement immédiat et impératif le jour même après la vente.

623582

ANNONCES LEGALES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LA PREFECTURE COMMUNIQUE

DIRECTION DES RELATIONS EXTERNES ET DU CADRE DE VIE
Bureau du cadre de vie

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique préalable à l'autorisation unique au titre du Code de l'environnement (loi sur l'eau avec étude d'impact) a été prescrite par arrêté préfectoral n° 2017-1327/SG/DRECV du 16 juin 2017 portant sur le projet de la retenue collinaire de Piton-Rouge à La Plaine-des-Cafres, situé sur le territoire de la commune du Tampon.
Le responsable du projet est : La commune du Tampon
256, rue Hubert-Delisle - BP 449
97430 LE TAMPON
Les caractéristiques principales du projet sont les suivantes :
Le projet de la retenue d'eau de 350 000 m³ de Piton-Rouge est localisé sur la planèze de la Plaine-des-Cafres, à l'ouest du lieu-dit "Bourg Murat" sur le territoire communal du Tampon où l'hydrogéologie est particulièrement favorable au projet ; cette digue importante est considérée comme un barrage de classe C (décret n° 2015-526).
La réalisation de la retenue collinaire de Piton-Rouge, dont les enjeux sont importants en termes d'aménagement du réseau d'irrigation agricole pour le territoire de la commune Tampon, permettra de :
★ renforcer le stockage pour les activités agricoles et la défense contre les feux de forêts,
★ développer voire catalyser la reconversion des petits éleveurs pour lesquels l'eau est un facteur limitant,
★ favoriser l'irrigation en priorité de la partie Est des hauts, zone d'élevage,
★ assurer l'irrigation de 190 ha de terres agricoles supplémentaires.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment l'avis de l'autorité environnementale et l'étude d'impact, sera déposé du 17 juillet 2017 au 17 août 2017 inclus, à la mairie principale du Tampon.
Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou, les adresser par écrit, au siège de l'enquête (mairie principale du Tampon - Hôtel de Ville - rue Hubert-Delisle - 97836 LE TAMPON CEDEX), à l'intention du commissaire enquêteur, qui recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants :
Mairie principale du Tampon
Le 17 juillet 2017
de 9 heures à 12 heures
Le 25 juillet 2017
de 9 heures à 12 heures
Le 9 août 2017
de 13 heures à 16 heures
Le 17 août 2017
de 13 heures à 16 heures
Monsieur Alain Bernard MAILLOT est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur formulera son avis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un (1) an à compter de la clôture de l'enquête publique à la mairie du Tampon, à la sous-préfecture de Saint-Pierre et à la préfecture (Direction des relations externes et du cadre de vie - Bureau du cadre de vie - situé au 26, avenue de la Victoire à SAINT-DENIS).

623625

RECTIFICATIF

A l'avis de constitution de la SARL VRDTS paru le 10/06/2017 dans Le Quotidien (Réf. 622543), IL FALLAIT LIRE pour l'adresse du gérant : Rémi SILOTIA Séphorah, 5, rue Checkayom-Araye 97424 Piton St-Leu et de modifier ainsi l'objet social : La réalisation de travaux de voiries et réseaux divers (VRD), de terrassement et plus généralement toutes opérations dans le secteur de travaux publics.
Modifications seront faites au RCS de St-Pierre.

623648

BETTY VAILLANT

SELARL
BETTY VAILLANT
Cabinet d'avocats
Société d'avocats inscrite
au barreau de SAINT-PIERRE
Spécialiste en droit des sociétés, droit fiscal & douanier
4 rue Archambaud
97410 SAINT-PIERRE (REUNION)
Tél. : 0262 71 38 30 Fax : 0262 71 38 31
Mobile : 0692 64 75 24
Courriel : avocat@bettyvaillant.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 12/06/2017 à ST-PIERRE, enregistré au S.I.E. de SAINT-PIERRE.
La société D. CHAUSSON, immatriculée au R.C.S. de ST-PIERRE sous le numéro 794 142 323, 13, rue Leconte-de-Lisle - 97480 ST-JOSEPH,
A vendu à
La société N. NOGUES, immatriculée au RCS de ST-PIERRE sous le numéro 829 545 128, 13, rue Leconte-de-Lisle - 97480 ST-JOSEPH
Un fonds de commerce artisanal d'activité de vente de vins, spiritueux et épicerie fine exploité au 13, rue Leconte-de-Lisle - 97480 ST-JOSEPH d'une inscription au R.C.S. de ST-PIERRE sous le numéro 794 142 323 ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix de 35 000,00 euros.
La prise de possession a été fixée au 12/06/2017
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège social du séquestre, SELARL BETTY VAILLANT, Cabinet d'avocats sis 4, rue Archambaud - 97410 SAINT-PIERRE, où domicile a été élu à cet effet.
POUR INSERTION

623623

MOUSTAFA IBRAHIM

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
FORMATION CONTINUE

SARL ESERPRO
Capital de 277 000 €
Siège social :
1, rue de la Guadeloupe
97490 STE-CLOTILDE
RCS : 434 082 244

L'assemblée générale du 24/05/2017 a approuvé :
- la nomination M. DAOUD Shamsir, né le 6/08/1953, et demeurant 186, rte du Bois-de-Nèfles 97490 STE-CLOTILDE, en qualité gérant à la place de M. Dominique HOARAU, et ce à compter du 1er juin 2017.
POUR AVIS

623657

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE SAINT-PIERRE

Par jugement en date du 20 juin 2017, le Tribunal mixte de commerce de SAINT-PIERRE a prononcé la liquidation judiciaire de :
SECURITE SERVICES PLUS SARL
122 ter, avenue Raymond Barre
97427 L'ETANG-SALE-LES-HAUTS
RCS SAINT-PIERRE 452 737 380
A nommé en qualité de liquidateur judiciaire :
SELARL Franklin BACH - 41, rue Sainte-Marie - BP 735 - 97480 SAINT-DENIS
A nommé en qualité de :
Juge-commissaire : GIOCONDI Aurélie
Juge-commissaire suppléant :
LEPINE Maud
Date de cessation des paiements : 20 décembre 2015
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur dans les deux mois à dater de l'insertion qui paraîtra au BODACC.
LE GREFFIER

623635